



Mairie 45, rue de l'Eglise 57230 EGUELSHARDT



03 87 96 29 11 Mail : mairie.eguelshardt@wanadoo.fr



03 87 06 10 83

Responsable de la publication : Le maire. Comité de rédaction : Emile Eitel, Michèle de la Michellerie, Sabine Nies.

Horaires d'ouverture

Mairie :

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 17h à 19h

Vendredi de 9h à 11h

Le maire et les adjoints reçoivent en Mairie lors des permanences ou encore sur rendez-vous..

Pour les problèmes liés

Aux permis de construire, prendre rendez-vous avec M.Mischler Rémy : tel.03 87 96 29 55.

Pour réservation salle contacter la mairie

Urgences :

Médecin de Garde :

08 20 33 20 20

Gendarmerie :

03 87 96 21 22

Pompiers : 18

Samu : 15

Services Publics :

Ecole élémentaire et maternelle :

03 87 06 17 48

Presbytère catholique :

03 87 96 05 19

Presbytère protestant :

03 87 96 01 64

Intercommunalité :

03 87 06 10 40

Déchetterie Bitche :

03 87 96 09 28

Services usuels :

Taxis et ambulances

Schutz :03 87 96 09 57

Straub :03 87 96 14 15

Ambulance :

VSL 03 87 06 64 90

Gare SNCF: 3635

Pharmacies de garde :

3237

LE MOT DU MAIRE



L'ASSOCIATION PASTORALE EN ECHEC :

(Hirtenverein in den Binzen)

Alors que les conditions de majorité prévue à l'article L 135.3 du Code Rural et de la Pêche Maritime étaient remplies pour créer l'Association Foncière Pastorale dans la vallée de Falkensteinerbach sur les communes de Bitche, Eguelshardt et Philippsbourg, le 21 octobre 2013, le Préfet a rejeté le dossier pour vice de forme. En effet, lors de l'Assemblée qui s'est tenue à Philippsbourg le 13 septembre 2013 et qui marquait la fin de la phase de consultation des propriétaires, les initiateurs du projet n'ont pas été en mesure de présenter aux personnes présentes les résultats chiffrés de la consultation. En fait, l'Association Mosellane d'Economie Montagnarde (AMEM), missionnée par les communes concernées pour mener cette enquête, n'a pas apporté les chiffres attendus à cette réunion mais ne les a fournis que le 19 septembre 2013. Cela constitue donc un motif de rejet.

Le Préfet n'est cependant pas opposé à présenter un nouveau projet à l'enquête publique.

Mais compte-tenu que la commune d'Eguelshardt a enregistré à l'occasion de cette première enquête une opposition non négligeable en termes de surfaces, il paraît préférable de l'exclure du périmètre de l'AFP. De sorte, le nouveau projet à venir devrait être limité à la seule commune de Philippsbourg..

Nos propriétaires auraient préféré que l'on ne dissocie pas de l'étude AFP le problème de la vidange des étangs et de la gestion du ruisseau (curage et réhabilitation des berges et du lit) puisque ces éléments conditionnent la qualité du milieu pastoral environnant. Ceci n'a pas été possible car la gestion du lit mineur des ruisseaux est de la compétence de la Communauté de Communes qui n'a pas classé la restauration du Falkensteinerbach en tête de ses priorités.

Enfin, certains éleveurs voient dans l'AFP une association qui mettrait en œuvre une gestion à leur goût trop « collectiviste » et qui permettrait à d'autres de s'ingérer dans la manière dont ils exploitent ou n'exploitent pas leurs parcelles, toutes choses dont ils ne veulent pas.

Une AFP ne peut remplir son rôle que si ses éleveurs qui se proposent de la faire vivre, expriment une forte volonté de mettre leurs efforts en commun au service d'un intérêt partagé. A Eguelshardt, cela ne semble pas le cas.

En permettant en 2011 la mise à l'étude du projet, le Conseil Municipal a tout simplement voulu donner la possibilité à nos propriétaires de se déterminer. C'est chose faite. Dans l'état actuel de la situation, l'AFP ne se fera pas sur Eguelshardt.

Emile Eitel.

Le traditionnel repas communal des anciens

Aura lieu le dimanche 19 janvier 2014 dans la salle Rapin.

Les « 60 ans et plus » y sont tous attendus à partir de 12 heures.

Retenez dès maintenant cette date.

Un bulletin d'inscription vous parviendra très prochainement.



Joyeuses fêtes de fin d'année en attendant !





PORTRAITS & TEMOIGNAGES D'HABITANTS DU PAYS DE BITCHE

EXPOSITION DE PHOTOS

DU 29 11.2013 AU
28.02.2014.

A
L'OFFICE DU TOURISME
2 Rue du Gal. De Gaulle
à Bitche

FOTOS AUSTELLUNG

LEBENDE ERINNERUNG

BITSCHERLÄNDER
ZEUGEN

LE CLUB DES SENIORS

Organise le jeudi 5
décembre 2013 à la
salle « **Christiane
Rapin** » à **12 heures**,
son traditionnel repas de
Noël.

Une participation de **5€**
vous sera demandée.

Les personnes qui
veulent participer,
téléphoneront au

Président au
03 87 06 18 01



ATTENTION ! POUBELLES MAL POSITIONNEES

Notre prestataire de collecte VEOLIA/ONYX EST a attiré notre attention sur le positionnement des bacs lors de la collecte. Certains usagers ne respectent pas les règles de positionnement initiales (définies lors de la mise en place de la collecte robotisée). Nous rappelons que les poignées de poubelles doivent être situées côté maison et non pas côté rue, que les poubelles regroupées doivent être correctement posées l'une à côté de l'autre, et non pas en biais, couvercles fermés, et non pas couvercles entrebâillant parce que contenu débordant. VEOLIA ne pourra ramasser les poubelles mal placées et poubelles débordantes.

LE CLUB DES SENIORS



Organise aussi une rencontre inter générations le
jeudi **12 décembre 2013** à partir de 13h45, Salle
Rapin. Ce jour-là, les mamies ou les papys auront
l'occasion de partager leur expérience pâtissière
avec les enfants de notre école.

Venez nombreux.

Les personnes du Club qui seraient intéressées
peuvent téléphoner à Michèle de la Michellerie au
03 72 29 21 19, avant le 1^{er} décembre.

BREVES DU CONSEIL MUNICIPAL : REUNION DU 14 novembre 2013 :

- Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts communautaires permettant à la CCPB d'exercer la compétence « Politique du logement et du cadre de vie » et de délivrer une garantie d'emprunt pour la construction de la maison de retraite de Montbronn.
- Il décide de louer à compter du 01.01.2013, à Madame Sophie Fleckenstein, le logement situé à l'étage de la mairie au prix de 420 €/mois, charges non comprises.
- Il approuve la non-inscription de coupe en forêt communale à l'état d'assiette 2013, exception faite des chablis, arbres secs sur pied et dépérissant, s'il devait s'en présenter.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE :

Le 11 novembre, le Conseil Municipal et une partie de la population se sont réunis au Monument aux Morts où le maire a lu le message du Ministre des Anciens Combattants, en mémoire des victimes de la grande guerre (1914-1918). L'atmosphère était au recueillement. L'assistance a observé une minute de silence et chanté la Marseillaise et le maire a déposé une gerbe au pied du monument aux morts. L'humanité a le devoir ne jamais oublié les horreurs de cette guerre qui fit plusieurs millions de victimes.

Il est souhaitable qu'en 2014 nos jeunes viennent très nombreux à la cérémonie qui consacrera le centenaire de ce conflit qui fut le plus meurtrier que l'Europe a connu.



LE MONOXYDE DE CARBONE, GAZ INVISIBLE, INODORE, SANS SAVEUR.

En France, chaque année 100 personnes en meurent !

QUELS SONT LES SIGNES D'UNE INTOXICATION :

1. fatigue inexplicable, vertige, nausées, vomissements, maux de tête, troubles visuels.
2. perte de connaissance, voire coma et décès.

QUEL FAIRE DEVANT UNE INTOXICATION ?

1. arrêter toute combustion
2. ouvrir immédiatement les fenêtres pour renouveler l'air
3. appeler les secours : 18 pour les pompiers ou 15 pour le SAMU
4. évacuer les locaux, vider les lieux de leurs occupants

LES RÈGLES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

1. FAITES ENTREtenir VOTRE CHAUDIÈRE PAR UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ avant la période de froid. Demandez une fois par an à un professionnel qualifié de venir faire une vérification complète. Si vous devez vous absenter, vous pouvez la laisser fonctionner au ralenti pour protéger votre installation de chauffage individuel contre le gel.

2. VEILLEZ À CE QUE LE CONDUIT DE CHEMINÉE AUQUEL LA CHAUDIÈRE EST RACCORDÉE SOIT EN BON ÉTAT, quel que soit le matériau qui le compose (conduit maçonné, éléments emboîtés ou tubage, réalisés en aluminium ou en acier inoxydable), et que sa vacuité et son étanchéité soient totales. Un ramonage est obligatoire deux fois par an.

3. N'UTILISEZ QUE PAR INTERMITTENCE les appareils mobiles de chauffage d'appoint fonctionnant au butane, au propane ou au pétrole qui rejettent des gaz de combustion chargés de monoxyde de carbone et d'oxyde d'azote.

4. ASSUREZ-VOUS que votre logement est suffisamment aéré et ventilé ; veillez à entretenir les ventilations et à les laisser libres et dégagées.

5. NE VOUS CHAUFFEZ JAMAIS avec des panneaux radiants pour des locaux de grand volume très ventilés, même s'ils sont munis de sécurité, ni avec des radiateurs de camping destinés à l'extérieur, ni en allumant le four de la cuisinière, porte ouverte.

6. N'UTILISEZ LES PETITS CHAUFFE-EAU SANS ÉVACUATION DE FUMÉES que de façon intermittente et pour une courte durée (8 minutes maximum). Ils doivent être installés dans une pièce suffisamment grande et aérée.

7. NETTOYEZ RÉGULIÈREMENT LES BRÛLEURS DE VOTRE CUISINIÈRE À GAZ (on doit voir une flamme bleue et courte dans chaque orifice) ; s'ils sont encrassés le mélange air gaz ne s'effectue pas dans de bonnes conditions et le brûleur peut s'éteindre, notamment quand il est au ralenti. Une flamme bien réglée ne doit pas noircir le fond des casseroles.

8. IL EST INTERDIT D'INSTALLER UNE HOTTE À EXTRACTION MÉCANIQUE raccordée à l'extérieur dans une pièce où se trouve également un appareil raccordé à un conduit de fumée.

Cela peut perturber gravement le fonctionnement de celui-ci. Préférez une hotte à recyclage d'air et consultez un installateur.

9. EN CAS D'INSTALLATION COLLECTIVE DE VENTILATION MÉCANIQUE CONTRÔLÉE, veillez à ce que votre gestionnaire d'immeuble fasse effectuer l'entretien et les vérifications des dispositifs de sécurité individuels et collectifs.

10. NE REMETTEZ JAMAIS EN SERVICE un appareil de chauffage ou une cheminée, délaissé depuis des années ou utilisé épisodiquement, sans le faire vérifier par un professionnel agréé.

PRISE D'ARMES A EGUELSHARDT

Dans le cadre des relations Armée-Nation, la commune d'Eguelshardt et le Centre de Formation Militaire Initiale de l'armée ont convenu d'organiser le **jeudi 19 décembre 2013 à partir de 16 heures**, sur le parking de l'église une cérémonie avec prise d'armes, présidée par le général Hingray.

Toute la population est invitée, et en particulier les élèves de notre école.

Venez nombreux. Nous partagerons le verre de l'amitié à l'issue de la cérémonie. La couverture médiatique de l'évènement sera assurée par le RL, Radio Studio 1 et TV Cristal.



AGENDA DU MOIS

Jeudi 5 - Repas de Noël, Club des Seniors
Salle Rapin, à partir de 12h.

Jeudi 12 - Rencontre inter-génération,
Atelier pâtisserie de Noël, Club
Seniors, Salle Rapin à partir de
13h45.



Samedi 14 - Fête de Noël de l'école, Salle
Rapin, 10h

Jeudi 19 - Prise d'armes, parking de l'
Eglise, à partir de 16h

Mardi 31 - Fête de St Sylvestre, CIA,
Salle Rapin



LES LORRAINS AU BANAT

L'histoire des Banatais est peu connue du grand public. Madame Marie Ott, très passionnée par l'histoire locale, m'a confié un texte écrit de sa main qui relate ce drame, sans toutefois préciser les sources de son étude. Je vous en résume l'essentiel.

Le Banat est une région d'Europe, correspondant à la partie sud-est du Bassin Pannonien, partagée le 13 mars 1919 entre la Hongrie, la Roumanie et la Yougoslavie. C'est une ancienne possession turque devenue autrichienne en 1718 par le traité de Passarovitz.

Ravagé par les turcs, le pays est un désert marécageux. L'Autriche fait alors appel à des émigrants qui viennent en vagues successives de 1718 à 1795, voyage payé et aide en matériel. En fait, l'Impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, épouse du duc François-Etienne de Lorraine, appela le plus possible des sujets des anciens états de son mari, les duchés de Bar et de Lorraine. 20 000 Lorrains, soit plus de 6 000 familles, se fixèrent au Banat ; ils vinrent majoritairement de la région de Sarreguemines et du Pays de Bitche. D'autres vinrent d'Alsace, du Luxembourg, de la Sarre, de Rhénanie, du Palatinat, de Bourgogne.

Un travail acharné les attendait. A force de courage, dans des conditions impitoyables, ils transformeront les terres marécageuses du Banat en un riche grenier à céréales de l'Europe Centrale.

La première année la majorité des colons est morte par les très difficiles conditions d'existence, par les fièvres transmises par les mouches des marais, la peste et le choléra.

De nouveaux colons suivirent et continuèrent le travail.

Die Ersten fanden den Tod = Les premiers trouvèrent la mort ;

Die Zweiten die Not = Les deuxièmes trouvèrent la misère ;

Die Dritte das Brot = Les troisièmes trouvèrent le pain ;

Ils conservèrent toujours leurs langues, dont notre patois francique, les coutumes et les traditions.

Lors de la seconde guerre mondiale, l'occupant les considéra comme *Volksdeutsche* et les traita comme des Alsaciens-Mosellans. Ils furent enrôlés de force dans la Wehrmacht et dans les SS.

Au lendemain de la guerre, les Yougoslaves fusillèrent massivement les Banatais. Les rescapés mouraient de faim dans les camps de concentration de Tito et lorsque les troupes russes montèrent de Vienne vers le Banat, elles décidèrent de liquider les survivants. Des groupes de Banatais réussirent toutefois à fuir.

Robert Schumann interviendra personnellement et directement auprès des russes pour en sauver entre 7 000 et 10 000...

Un groupe s'installa dans le Vaucluse, les autres s'éparpillèrent dans 17 pays différents, dont beaucoup en Amérique du Sud.

Selon Madame Ott, au Banat, il resterait encore quelques familles qui trouvent leurs origines chez nous, vivant avec leur langue et leur religion.

Au nom du devoir de mémoire, je me suis senti obligé de faire connaître cette dramatique histoire à nos lecteurs.

Emile Eitel



EGUELSHARDT : MIEUX CONNAÎTRE LA COMMUNE :

La commune d'Eguelshardt comporte une population totale de 571 habitants (Etoile du Matin y compris) et une population des ménages est de 443 habitants. Depuis 1975, elle progresse régulièrement (+0,7% par an depuis 1982). La commune compte 158 ménages en 2009 (derniers chiffres connus).

En 2009, la commune comptait 230 logements, dont 158 résidences principales, 55 résidences secondaires. 90% des résidences principales ont 4 pièces et plus. 96% sont équipées d'une salle de bain ou d'une douche. 71% sont des résidences sont équipées d'un chauffage central.

30% des résidences principales datent d'avant 1949 ; 24% d'après 1990. Entre 2005 et 2011, la construction de 9 maisons individuelles et 4 logements individuels groupés a été autorisée dans la commune.

205 actifs habitent la commune. 87,5% sont occupés. Ils occupent des emplois d'ouvriers, d'employés ou de professions intermédiaires

Les actifs travaillent : dans la commune pour 18% d'entre eux (33 personnes) ; à Bitche pour 31% d'entre eux ; à Sarreguemines pour 12% d'entre eux ; en Alsace pour 22% d'entre eux, majoritairement à Haguenau.

Dans la commune nous trouvons 62 emplois dont 76% sont des emplois salariés. Les emplois sont occupés par des personnes habitant la commune (60%) ou les communes limitrophes.

L'école privée constitue le premier employeur de la commune. Il n'existe plus que 2 exploitants agricoles à temps partiel, l'un élevant des ovins, l'autre des bovins) qui travaillent sur 47 hectares. 8 entreprises sont recensées par la CCI dont 1 commerce de proximité, 2 restaurants, une pisciculture, un chenil, 2 commerces de bois, un commerce de céramique. (sources : OTE INGENIERIE à 67- Illkirch, qui élabore notre P.L.U.)